



LA FENARA

Des hommes et des femmes ayant la passion de l'artisanat

La Fédération Nationale des Associations de Retraités de l'Artisanat constitue le prolongement du syndicalisme interprofessionnel de l'artisanat. Reconnue par les pouvoirs publics, elle représente l'ensemble des retraités issus de tous les secteurs de l'artisanat et compte 84 associations départementales et régionales présentes sur toute la France.

Défendre, représenter et informer les retraités

Depuis 1984, année de sa création, la FENARA défend la protection sociale des artisans retraités - santé, retraite, autonomie -, leur pouvoir d'achat et leur place au sein de la société.

Seule organisation représentative des retraités de l'artisanat, elle est écoutée des pouvoirs publics qu'elle rencontre fréquemment et auxquels elle présente des propositions afin de répondre aux préoccupations de ses adhérents.

Elle est représentée dans de nombreuses instances paritaires : le Régime Social des Indépendants (RSI) en charge des prestations d'assurance maladie et des retraites, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) qui finance les aides en faveur des personnes dépendantes, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) et le Comité National des Retraités et des Personnes Âgées (CNRPA), placé sous l'autorité du Ministère de la solidarité. Pour renforcer son action, elle entretient des liens avec l'APCM, l'UPA ainsi que plusieurs organisations de retraités.

Elle informe tous les relais d'opinion, acteurs économiques, élus, presse pour faire connaître au grand public les retraités de l'artisanat et les actions qu'elle entreprend. Son journal La Retraite Artisanale, largement diffusé, est une source d'informations précieuses. Son congrès annuel rassemble les adhérents de chaque association départementale autour de nombreuses personnalités nationales et régionales.

Transmettre les valeurs de l'artisanat

La FENARA est attentive aux évolutions qui s'opèrent dans le monde de l'artisanat tout en veillant à ce que ses valeurs, compétence et proximité, soient conservées. Ces valeurs ont guidées la vie professionnelle de ses adhérents et aujourd'hui, ils tiennent à les transmettre aux jeunes en participant bénévolement aux ateliers qui sont proposés à ces derniers.

La FENARA est convaincue que les entreprises artisanales sont des moteurs de croissance et d'emploi et contribuent à maintenir des relations humaines au sein des communautés urbaines et rurales dans lesquelles elles sont installées.

Fédération nationale des associations de retraités de l'artisanat

20 boulevard de Grenelle - 75015 Paris
tél. : 01.45.77.94.04 – fax : 01.45.77.94.05
e-mail : info@fenara.org – Site : www.fenara.org